



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 janvier 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Budget commune 2017

Le conseil municipal a décidé le remplacement d'un aspirateur pour l'entretien de bâtiment ainsi que de changer la gazinière de la cantine. Le devis de l'entreprise Christiany est accepté pour un montant de **4 141.20€ TTC**.

Afin de régler les factures d'investissement avant le vote du budget 2017, le conseil municipal décide l'ouverture de lignes de crédit comme suit :

Gazinière	Compte 2188 (Autres Immobilisations Corporelles)	+ 4 200.00
Aspirateur	Compte 2184 (Mobiliier)	+ 400.00

Le conseil municipal a étudié et accepté divers devis dont celui de l'entreprise PASNON pour l'entretien des espaces verts (Place de l'église et jardin public) 2017 pour un montant total de 1 296.00€.

Il a été constaté 3 lampadaires d'éclairage public défectueux. Un devis pour le remplacement d'un luminaire Route de Touraine, présenté par ENGIE Inéo, est validé pour la somme de **528.00€ TTC**

Cette entreprise sera aussi consultée pour le remplacement de 2 lampadaires abimés par les derniers coups de forts vents Chemin du Pont Bûchet.

Budget Assainissement 2017

L'emprunt contracté auprès de la Banque Populaire Val de France au taux de 3.89% est révisé. Le nouveau taux sera de 1.60% sans frais de dossier.

Projet 2017

Des travaux de rénovation du secrétariat auront lieu au cours de l'année 2017 (éclairage, peinture, tapisserie, mobilier).

Informations diverses

- PLUI : Les différentes communes et commissions réfléchissent sur les orientations à donner à leur **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**.

Fait et affiché à CHOussy, le 23 janvier 2017

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME